

Mot de la chef du Parti Québécois.....	4
1.Faire face à la crise et créer de la richesse.....	8
1.1.Sortir gagnant de la crise.....	10
1.2.Soutenir les entreprises.....	12
1.3.Reprendre le leadership en matière de recherche et d'innovation	13
1.4.Améliorer la formation professionnelle pour que chaque Québécoise et chaque Québécois puisse trouver ou retrouver un emploi.....	13
1.5.Donner un élan aux régions en mettant fin aux approches « mur à mur ».....	14
1.6.Dynamiser le développement de l'agriculture et consolider le secteur des pêcheries et du tourisme.....	15
1.7.Assurer le développement de la forêt et des mines dans le respect de l'environnement	15
1.8.Appuyer le développement de la métropole et de la capitale nationale.....	16
2. Croissance de la richesse et économie verte : c'est gagnant !	18
2.1.Développer de nouvelles énergies et améliorer l'efficacité énergétique.....	19
2.2.Intensifier le développement des transports collectifs et leur électrification.....	19
2.3.Protéger la ressource « eau » du Québec.....	20
2.4.Adopter des politiques environnementales d'avant-garde.....	20
3.Soutenir les familles	21
3.1.Soutenir les parents qui veulent des enfants et leur permettre de les voir grandir.....	21
3.2.Assurer la sécurité des enfants et de leur famille	22
3.3.Aider les familles à se donner un toit	23

<u>4.La santé, les services sociaux, la solidarité sociale et les aînés.....</u>	<u>24</u>
<u>4.1.Faire en sorte que chaque personne ait accès à un médecin de famille.....</u>	<u>24</u>
<u>4.2.Renforcer le système public de santé.....</u>	<u>25</u>
<u>4.3.Prioriser la prévention et la promotion de la santé.....</u>	<u>25</u>
<u>4.4.Développer les services sociaux et la solidarité sociale.....</u>	<u>26</u>

<u>4.5. Permettre aux aînés de demeurer le plus longtemps possible à la maison</u>	<u>27</u>
<u>5. L'éducation : la clé d'une société gagnante.....</u>	<u>28</u>
<u>5.1. Agir pour que tous nos enfants réussissent à l'école primaire et secondaire</u>	<u>29</u>
<u>5.2. Agir pour que nos adolescents et les jeunes adultes ne décrochent pas de l'école</u>	<u>30</u>
<u>5.3. Lutter contre l'analphabétisme.....</u>	<u>30</u>
<u>5.4. Faciliter l'accès aux études supérieures</u>	<u>30</u>
<u>6. La détermination d'un gouvernement souverainiste : faire progresser la nation québécoise.....</u>	<u>33</u>
<u>6.1. Adopter une constitution et instituer une citoyenneté québécoise</u>	<u>34</u>
<u>6.2. Faire progresser la nation québécoise</u>	<u>34</u>
<u>6.3. Renforcer le statut de la langue française</u>	<u>35</u>
<u>6.4. Placer les arts et la culture au cœur de notre projet.....</u>	<u>36</u>
<u>6.5. Assurer la pleine intégration des immigrants au Québec.....</u>	<u>37</u>
<u>6.6. Lutter contre le racisme et la discrimination.....</u>	<u>39</u>
<u>6.7. Consolider l'enseignement de l'histoire nationale.....</u>	<u>39</u>
<u>6.8. Ouvrir le dialogue de nation à nation avec les Premières Nations et les Inuits.....</u>	<u>39</u>
<u>6.9. Intensifier nos relations internationales.....</u>	<u>39</u>
<u>ANNEXE.....</u>	<u>41</u>

MOT DE LA CHEF DU PARTI QUÉBÉCOIS

Madame, Monsieur,

Le lundi 8 décembre prochain, les Québécoises et les Québécois auront à choisir quels députés pourront le mieux répondre à leurs attentes et quelle équipe de femmes et d'hommes est la plus déterminée et compétente pour atténuer, au Québec, les conséquences économiques de la crise que traversent l'Amérique et le monde. Comme durant toute période de changements profonds et subits, les sociétés qui prendront les bonnes décisions rapidement seront les gagnantes de demain.

C'est le plus grand défi que le Québec doit relever. Pour gagner, nous avons besoin d'une équipe qui a l'expérience et la volonté d'agir. Le pire des choix serait de garder à la barre un gouvernement inefficace qui, depuis six ans, est un gouvernement en chômage.

La tempête est là avec ses soubresauts et les problèmes sont bien réels. De rebondissement en rebondissement, la crise financière actuelle est la plus importante que nous ayons connue et, même si la situation devait se stabiliser, elle aura des conséquences économiques majeures au cours des prochains mois et des prochaines années. Ce n'est pas en restant les bras croisés que le Québec sortira grandi de cette crise et que nous pourrons appuyer notre développement sur une économie plus solide.

Les Québécoises et les Québécois sont inquiets. D'un côté, beaucoup de retraités et de personnes sur le point de quitter le marché du travail ont vu leurs économies fondre comme neige au soleil. Aujourd'hui, ils s'interrogent sur leur capacité à faire face à l'avenir. De l'autre côté, les travailleurs craignent pour leur emploi et pour l'avenir de leur entreprise. Partout au Québec, l'inquiétude gagne les décideurs économiques. La situation est incertaine et imprévisible. Pour que le Québec sorte gagnant de cette tourmente, il est impératif d'agir avec un grand sens des responsabilités.

Un capitaine à la barre

C'est pour cette raison que nous avons tendu la main au gouvernement de M. Charest. Nous lui avons offert notre soutien pour mettre en place rapidement les mesures nécessaires pour protéger les Québécoises et les Québécois. Il a préféré abandonner la gestion de l'État et lancer le Québec dans des élections précipitées plutôt que de faire connaître franchement ses intentions. Nos concitoyens de la métropole, de la capitale nationale et de

toutes les régions se souviendront de ce capitaine qui, au lieu de se mettre à l'ouvrage, a choisi d'abandonner le navire à lui-même durant la tempête. Ce n'est pas la conception que nous avons du sens des responsabilités.

Notre orientation est claire et nous sommes déterminés. Dès notre arrivée au pouvoir, la première tâche qui mobilisera nos énergies sera de mettre en œuvre des mesures concrètes pour atténuer les effets de la crise financière qui secoue notre économie.

Mais il ne faut pas s'arrêter uniquement à cette crise. Nous devons voir plus loin. Aux problèmes économiques s'ajoutent les déficiences d'un gouvernement mal géré, incapable de livrer la marchandise. Quand on sillonne le Québec, on voit bien que les gens n'exagèrent pas. Les problèmes qu'ils vivent quotidiennement sont bien réels même si le gouvernement actuel fait mine de les ignorer. Quand nous parlons aux Québécoises et aux Québécois, ils nous demandent de prendre des mesures pour que les fruits du travail de toute une vie ne s'évaporent pas dans cette crise et que les travailleurs qui seront touchés par des licenciements ne soient pas abandonnés à eux-mêmes. Ils nous demandent aussi de nous engager à trouver des solutions pour nous assurer que :

- Toutes nos régions se développent afin que celles-ci puissent pleinement contribuer à la création de la richesse en s'appuyant sur le dynamisme et la détermination des gens.
- Chaque enfant ait une place en garderie.
- Chaque famille québécoise qui désire soutenir un parent ou qui a la charge d'un enfant handicapé soit mieux épaulée.
- Les jeunes restent à l'école et non dans la rue, qu'ils ne retardent pas de plusieurs années l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, qu'ils sachent lire et écrire, bref, qu'ils soient bien préparés au moment de faire leurs premiers pas dans la vie adulte.
- Les Québécoises et les Québécois, qui ont la chance de posséder un grand territoire, de l'énergie, des lacs et des rivières en abondance, puissent léguer à leurs enfants un pays prospère et un environnement sain.
- Les malades reçoivent les services médicaux dont ils ont besoin dans les délais médicalement requis et que chacune et chacun puisse trouver un médecin de famille.
- Les travailleurs puissent gagner leur vie en français et qu'ils aient la formation nécessaire pour trouver de bons emplois.

- Les Québécoises et le Québécois soient fiers de leur identité et qu'ils portent haut et loin une culture qui nous honore.

Nous pouvons être fiers de ce que nous sommes et de nos valeurs et nous allons répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyens. C'est notre engagement.

Pendant que le gouvernement de M. Charest somnole, le monde se transforme à une vitesse inouïe. Il faut protéger l'équipage et le navire durant la tempête. Il faut aussi comprendre que le temps est venu de donner un coup de barre, de prendre des décisions et poser des gestes concrets pour créer de la richesse, améliorer nos services et les rendre plus humains et, enfin, retrouver la fierté de notre identité.

Les Québécoises et les Québécois ont les compétences et possèdent tous les atouts pour réussir. Ils méritent que leur gouvernement réponde à leurs préoccupations, à leurs espoirs et à leurs ambitions. Nous formons une nation qui mérite que nous nous battions pour elle.

Je veux un Québec gagnant. Les Québécoises et les Québécois veulent vivre et prospérer dans un Québec gagnant.

Agir pour gagner. Voilà l'objectif que l'équipe du Parti Québécois s'est donné.

Ensemble nous gagnerons. Je m'y engage.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Marois', with a small dot at the end.

Pauline Marois
Chef du Parti Québécois

1. FAIRE FACE À LA CRISE ET CRÉER DE LA RICHESSE

« Pour réussir, nous avons besoin d'une équipe qui a l'expérience et la volonté d'agir.

Dès notre arrivée au pouvoir, la première tâche qui mobilisera nos énergies sera de mettre en œuvre des mesures concrètes pour atténuer les effets de la crise financière qui secoue notre économie.

Il faut protéger l'équipage et le navire durant la tempête. Mais il ne faut pas s'arrêter uniquement à cette crise. Nous devons voir plus loin. Il faut comprendre que le temps est venu de donner un coup de barre, de prendre des décisions pour créer de la richesse. »

Pauline Marois

La situation économique actuelle est inquiétante et pas uniquement à cause de la crise qui secoue les marchés. Le gouvernement libéral a mal préparé le Québec à l'éventualité de situations difficiles. Dès 2003, il a fait les mauvais choix :

- ✓ Coupes de plus de un milliard de dollars dans les mesures de développement économique comme la recherche et le développement.
- ✓ Annulation du plan de réduction de la taxe sur le capital que le gouvernement du Parti Québécois avait amorcé dès 2001.
- ✓ Diminution du rôle d'Investissement Québec et de la Société générale de financement (SGF).
- ✓ Changement du rôle de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour mettre en sourdine sa mission de développement économique du Québec.
- ✓ Échec des Fonds d'intervention économique régional.
- ✓ Privatisation des Innovatechs qui donnaient accès à du capital de risque dans les secteurs de pointe.
- ✓ Absence de concertation avec les agents économiques.
- ✓ Absence d'une vision et d'une stratégie économiques.

Tous ces gestes ont eu des effets négatifs sur la productivité de nos entreprises. Ils les ont fragilisées et privées d'atouts pour faire face aussi bien à la crise actuelle qu'à la concurrence sur les marchés étrangers.

Le gouvernement libéral a choisi de chômer et d'ignorer les maux dont souffre notre économie. Au cours des 40 dernières années, l'économie québécoise a crû de façon importante et s'est radicalement transformée. Toutefois, il y a encore beaucoup de terrain à rattraper : le revenu¹ moyen d'un Américain est de 44,2 % supérieur à celui d'un Québécois et celui d'un Canadien lui est supérieur de 9,7 %. Notre productivité accuse un retard considérable par rapport à la productivité moyenne des économies canadienne et américaine. Le Québec a vu sa part des investissements privés non résidentiels au Canada passer de 15,6 % à 13,3 % au cours des cinq dernières années².

Les choix économiques faits par le gouvernement Charest depuis cinq ans ont été très mauvais. Ils reflètent un gouvernement qui ne croit pas dans la capacité du Québec d'être une société gagnante. Depuis que les libéraux sont au pouvoir, la croissance économique réelle du Québec est inférieure à la moyenne canadienne ! Alors que la moyenne canadienne est de 2,34 %, la croissance du Québec est de 1,66 %. Nous reculons au moment où il faudrait avancer. C'est cela la performance économique des libéraux de Jean Charest.

Depuis quelques années, le Québec est paralysé par l'absence totale de leadership et de vision politique quant aux enjeux qui affectent notre économie. Les grands débats portant sur les véritables défis, comme l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises, n'ont pas su trouver de relais politiques efficaces. De plus, de nombreux projets structurants pour l'économie québécoise ont lamentablement échoué, faute de leadership et de courage politique.

En raison de la situation économique actuelle et des grandes tendances qui affectent l'économie mondiale, le Québec se trouve aujourd'hui à un point tournant.

Pour favoriser la création de la richesse pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois, nous avons plusieurs défis à relever :

1. Poser des gestes immédiats pour protéger les travailleurs et les entreprises des contrecoups de la déstabilisation des marchés financiers.
2. Créer un environnement d'affaires exceptionnellement propice à l'investissement, notamment pour faire du Québec un endroit favorable à la création d'entreprises.

¹ Revenu personnel par habitant \$ US PPA 2007, Source : ISQ

² Part des investissements privés non résidentiels par province 2003-2008, Source : ISQ

3. Appuyer les PME pour les aider à hausser le niveau de leur productivité et accélérer la croissance de la valeur de leurs exportations.
4. Intensifier les activités de recherche.
5. Investir dans l'éducation et la formation de nos travailleurs afin de pouvoir combler les 700 000 emplois qui seront à pourvoir entre 2008 et 2011 et pour aider celles et ceux qui tentent de retourner sur le marché du travail.
6. Assurer concrètement la croissance et le dynamisme économique des régions en leur donnant les outils nécessaires à leur développement.
7. Appuyer les secteurs agroalimentaires et des pêcheries.
8. Assurer la relance de l'industrie de la forêt pour soutenir les 30 000 travailleurs de nos régions qui subissent une crise sans précédent, 30 000 travailleurs que le gouvernement libéral a abandonnés à leur sort.

1.1.SORTIR GAGNANT DE LA CRISE

Au Parti Québécois, nous avons l'expérience et la capacité de mettre en place un plan d'action qui s'adresse, à court terme, aux travailleurs et aux consommateurs afin de les aider à passer au travers de la tempête et aux entreprises pour les aider à maintenir le cap malgré les fortes turbulences que connaîtra l'économie mondiale.

Le Plan que nous proposons amenuisera les conséquences nuisibles du ralentissement économique mondial sans créer de pression sur les finances publiques du Québec.

Des mesures pour la population

Afin d'aider les travailleurs qui perdront leur emploi, d'appuyer les familles dans la gestion de leur budget et de soutenir la confiance des consommateurs, un gouvernement du Parti Québécois mettra en place les mesures suivantes :

■ Bonification des programmes de formation de la main-d'œuvre

Le Parti Québécois s'engage à offrir à tous les travailleurs qui ont perdu leur emploi un soutien au revenu accru qui leur permettra de participer à des programmes de formation qui visent à réintégrer le marché du travail. Emploi-Québec aura le mandat de favoriser un démarrage plus rapide de la formation pour les travailleurs sans emploi en réduisant le nombre

d'inscriptions requis pour ces formations. Aussi, le Parti Québécois propose de former des comités d'aide au reclassement même lorsque les licenciements collectifs touchent moins de 50 employés. Cette mesure sera mise en œuvre pour la durée de la crise et elle ne sera appliquée que pour les mesures d'Emploi-Québec. Pour les entreprises qui licencient moins de 50 employés, Emploi-Québec assumera le coût de la mesure.

■ Application d'un crédit d'impôt non remboursable au contribuable

Pour une durée ponctuelle de deux ans, le Parti Québécois propose d'accorder aux ménages de la classe moyenne, dont les revenus globaux ne dépassent pas 150 000 \$, un crédit d'impôt non remboursable équivalent à 20 % des premiers 5000 \$ d'intérêts annuels payables sur une hypothèque d'une résidence principale. En contrepartie, pour ceux ou celles qui auront choisi de profiter de cette mesure, le crédit d'impôt reçu devra être remboursé lors de la vente de la résidence à partir du gain en capital réalisé.

■ Remise d'une aide ponctuelle aux bénéficiaires du crédit d'impôt pour la TVQ

Afin de stimuler la consommation, de rehausser la confiance des consommateurs et de soutenir les familles à plus faible revenu, le Parti Québécois procèdera à un versement exceptionnel de 200 \$ aux prestataires du crédit d'impôt pour la TVQ.

■ Report de deux ans de la conversion d'un REER en FEER

Afin d'amenuiser l'effet néfaste de la crise boursière sur les personnes âgées qui, de par la loi, doivent convertir leur REER ou leur RPA en rente imposable à compter de leur 71^e anniversaire, un gouvernement du Parti Québécois reportera cette obligation à l'âge de 73 ans. Cette mesure est ponctuelle pour une période de deux ans. Ainsi, plus de 100 000 personnes pourront éviter de liquider des actifs financiers au moment où ils sont dévalués.

Un gouvernement du Parti Québécois bonifiera le programme de garantie de prêt pour les entreprises et particulièrement les PME. Investissement Québec et la SODEC accorderont, chacun dans leurs champs d'activité, une aide aux besoins de fonds de roulement des entreprises en garantissant les prêts auprès d'une institution financière. De plus, considérant la turbulence dans les marchés financiers et les conséquences négatives qu'elle entraîne sur la capitalisation des grandes entreprises québécoises, fleurons de notre économie, un gouvernement du Parti Québécois mettra en place deux mesures temporaires :

- Création d'un Fonds d'investissement stratégique qui donnera à la Caisse de dépôt et placement du Québec le mandat de mettre en place un fonds d'investissement pour les entreprises québécoises qu'elle gèrera selon les règles de bonne gestion. Celui-ci aura une durée de vie de sept ans. La participation du fonds sera limitée à 25 % dans une même entreprise. Le fonds sera alimenté à même les fonds de la Caisse ou, au besoin, par une contribution spéciale du gouvernement du Québec qui capitalisera ainsi certains passifs comptables.
- Modification du plafond d'investissement des Fonds fiscalisés (Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, Fondation et Capital régional et coopératif Desjardins). Le plafond d'investissement admissible des Fonds fiscalisés sera augmenté de façon à leur permettre d'investir dans des entreprises québécoises qui possèdent une capitalisation maximale de 1 milliard \$. Cette mesure exceptionnelle sera effective pour une durée maximale de cinq ans.

1.2.SOUTENIR LES ENTREPRISES

- Éliminer, avant 2010, la taxe sur le capital.
- Baisser le taux marginal effectif d'imposition des entreprises.
- Adopter des mesures fiscales qui visent à encourager l'investissement privé, notamment l'investissement dans les équipements.
- Simplifier la réglementation et les procédures administratives touchant les entreprises.
- Appuyer le développement de l'entrepreneurship.
- Adopter des mesures qui favorisent la création d'entreprises et soutiennent les entreprises existantes comme dans le secteur du tourisme

ou dans celles liées à la deuxième et troisième transformation des ressources.

1.3. REPRENDRE LE LEADERSHIP EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

- Soutenir les entreprises en matière de recherche de pointe et au cours des phases de prototypage, de testage et de mise en marché d'innovations technologiques.
- Offrir un soutien aux projets d'innovation afin de permettre aux entreprises du Québec d'occuper une position privilégiée à l'échelle mondiale.
- Réinvestir en éducation afin que nos universités redeviennent des centres d'excellence et des milieux dynamiques de recherche.
- Augmenter les enveloppes des organismes subventionnaires québécois pour la recherche.
- Améliorer le positionnement international des milieux de recherche québécois qui misent sur l'internationalisation croissante des réseaux de recherche.
- Inciter les universités à augmenter leurs bourses institutionnelles dédiées aux études supérieures.

1.4. AMÉLIORER LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR QUE CHAQUE QUÉBÉCOISE ET CHAQUE QUÉBÉCOIS PUISSE TROUVER OU RETROUVER UN EMPLOI

- Créer de nouvelles passerelles entre la formation professionnelle et la formation technique, principalement au niveau collégial, afin de faciliter le parcours des personnes durant leur formation.
- Répondre aux besoins en formation, notamment en donnant accès à des cours à temps partiel tant en formation professionnelle et technique qu'en formation continue, et ce, au secondaire comme du cégep.
- Adopter des mécanismes pour reconnaître plus facilement les acquis professionnels.
- S'assurer que les régions puissent continuer à offrir, malgré un contexte démographique défavorable, des cours de formation continue de qualité dans des domaines variés.

- Améliorer les programmes d'aide aux travailleurs âgés.

1.5. DONNER UN ÉLAN AUX RÉGIONS EN METTANT FIN AUX APPROCHES « MUR À MUR »

- Mettre en place une politique nationale d'occupation dynamique du territoire en s'appuyant sur les décideurs locaux et en misant sur des mesures de soutien flexibles et adaptées aux différentes réalités du Québec.
- S'assurer que l'utilisation des ressources naturelles génère davantage de retombées pour les régions et constituer des fonds régionaux qui seront notamment financés par les redevances sur ces ressources.
- Décentraliser les pouvoirs en fonction de la capacité et de la volonté des divers territoires.
- Maintenir les mesures fiscales destinées aux régions-ressources en leur apportant certains ajustements qui tiendront compte, par exemple, de la situation particulière des MRC frontalières.
- Soutenir les initiatives régionales qui s'attaquent aux effets négatifs des changements démographiques et soutenir des opérations ciblées de recrutement afin d'attirer dans les régions des professionnels de talent dans les secteurs en pénurie.
- Offrir aux MRC les moyens nécessaires à l'élection de préfets au suffrage universel et leur confier la mission d'exercer le leadership en matière de développement économique.
- Recentrer la mission des CRÉ autour de la planification et de la concertation en région, et ce, tout en respectant les compétences actuelles et futures des MRC.
- Adapter et bonifier les Carrefours de la nouvelle économie (CNE) et favoriser l'arrivée de nouveaux centres de transfert technologique en région.
- Soutenir des mécanismes d'interaction entre les chercheurs, les entreprises, les financiers et les pouvoirs publics afin d'accélérer le transfert des savoirs et le démarrage de projets.

1.6. DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET CONSOLIDER LE SECTEUR DES PÊCHERIES ET DU TOURISME

- Abolir la taxe sur le capital pour les entreprises agricoles.
- Mettre en place une stratégie afin de stimuler l'intérêt des jeunes pour l'agriculture, notamment par la mise en place d'un programme de soutien au transfert des fermes vers les jeunes générations.
- Soutenir les efforts des producteurs en matière d'adoption de pratiques agricoles durables, d'agriculture biologique et de développement de nouveaux produits.
- Adopter une politique sur l'étiquetage de tout produit contenant des OGM.
- Dédommager adéquatement les artisans, les détaillants et les producteurs qui ont subi des pertes dans la crise de la listériose.
- Promouvoir les produits québécois au sein des réseaux de distribution, en particulier auprès des épiceries, supermarchés et magasins à grande surface.
- Coordonner les programmes de développement économique visant la diversification des régions maritimes du Québec, soit le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, la Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine.
- Élaborer un programme de prêts maritimes souple et adapté.
- Soutenir une stratégie de commercialisation audacieuse de nos produits marins.
- Développer le potentiel touristique dans toutes les régions du Québec.
- Soutenir le développement de l'agrotourisme.

1.7. ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORÊT ET DES MINES DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Poursuivre la réforme du régime forestier pour s'assurer du plus large consensus possible.
- Bonifier la charte du bois québécois afin d'augmenter la proportion de bois d'ici utilisée dans les structures publiques et commerciales.

- Soutenir activement le développement de la deuxième et troisième transformation du bois.
- Aider nos entreprises à faire face à la reprise des marchés dès qu'elle se présentera.
- Revaloriser le travail en forêt afin de contrer une pénurie de main-d'œuvre.
- Adopter une stratégie minière qui favorisera les retombées au Québec et dans les régions.

1.8. APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE ET DE LA CAPITALE NATIONALE

Pour la métropole :

- Confier un pouvoir habilitant à la Ville de Montréal lui permettant d'obtenir plus d'autonomie.
- Appuyer Montréal pour assurer le renouveau urbain.
- Soutenir le développement des quatre grandes universités montréalaises.
- Réaliser un plan intégré de transport collectif.
- Augmenter les ressources allouées à la francisation des nouveaux arrivants.
- Relancer les programmes Logement abordable et AccèsLogis.
- Appuyer des projets d'interventions sociales, de prévention de la violence et de lutte à l'exclusion.

Pour la capitale nationale :

- Centrer notre action sur l'innovation, la recherche et le développement.
- Appuyer les initiatives mettant en valeur le caractère international de la capitale nationale.
- Appuyer le développement d'un réseau de transport en commun urbain et interurbain.
- Faire de la région une région modèle en matière d'innovation sociale.

- Soutenir le développement d'un réseau complet d'infrastructures sportives.

2. CROISSANCE DE LA RICHESSE ET ÉCONOMIE VERTE : C'EST GAGNANT !

« Notre planète se réchauffe beaucoup plus rapidement que prévu. Notre environnement change à vue d'œil et notre qualité de vie s'en trouve de plus en plus affectée. L'incidence des maladies liées à la dégradation de l'air que nous respirons augmente. La pollution, le stress et le gaspillage de temps associés à nos déplacements urbains sont de plus en plus évidents. Le plus souvent, nous ignorons l'origine des aliments que nous mangeons. Notre eau, la source même de la vie, se dégrade.

Nous avons le privilège de posséder un grand territoire, de l'énergie, des lacs et des rivières en abondance. Nous avons le devoir de léguer à nos enfants un pays prospère et un environnement sain. Tels sont les défis du développement durable. »

Pauline Marois

Bien que nous prétendons être en accord avec les cibles du protocole de Kyoto, les données montrent que la planète produit plus de gaz à effet de serre qu'en 1990, que nous produisons plus de déchets que jamais, que nous sommes parmi les plus grands consommateurs d'énergie au monde ! Nos défis sont de taille. Il nous faut viser haut car nous n'avons plus le choix. Nous n'avons plus le droit d'attendre. Malgré l'immobilisme du gouvernement fédéral, le Québec doit continuer à avancer.

Nous devons nous imposer des objectifs précis, mesurables et contraignants :

- Réduction des cibles absolues des GES en nous inspirant de celles adoptées par l'Union européenne (20 % d'ici 2020).
- Réduction de 20 % de notre dépendance au pétrole d'ici 2030.
- Réduction de 25 % des GES attribuables aux transports d'ici 2020.

Nos actions auront toutes un impact sur la qualité de l'environnement et le développement d'une économie verte et elles seront génératrices d'emplois dans différents secteurs. Investir dans l'économie verte, c'est enrichissant pour le Québec. Plusieurs secteurs sont d'abord ciblés : les énergies renouvelables, les transports collectifs et la protection de l'eau et de nos forêts.

2.1. DÉVELOPPER DE NOUVELLES ÉNERGIES ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Adopter une planification intégrée des ressources énergétiques.
- Planifier à long terme le développement énergétique afin de pouvoir produire 4000 MW supplémentaires aux projets déjà prévus par Hydro-Québec en énergie hydroélectrique entre 2020 et 2030 et augmenter la puissance éolienne installée à 12 000 MW par Hydro-Québec.
- Développer le secteur de l'industrie solaire québécoise, de l'hydrogène, de la filière géothermique et de la biomasse forestière.
- Viser une plus grande efficacité énergétique, entre autres, en amendant le Code du bâtiment afin d'y introduire de nouvelles normes d'efficacité énergétique et en adoptant un programme de rénovation des bâtiments publics pour les mener à des normes d'énergie positive de très basse consommation d'ici 2010.
- Instaurer des mesures pour favoriser les économies d'énergie, notamment pour le chauffage. Adopter des mesures pour remplacer le pétrole par des énergies provenant de la biomasse, de la géothermie et du solaire et inciter les constructeurs et promoteurs de projets domiciliaires à opter pour ces énergies pour le chauffage des espaces et de l'eau au lieu d'utiliser l'hydroélectricité.
- Intégrer ces nouvelles formes d'énergie au parc immobilier et au matériel roulant relevant du domaine public et parapublic.
- Soutenir de façon importante, avec l'appui de la SGF, d'Investissement Québec et d'Hydro-Québec, la recherche et le développement dans le secteur des énergies renouvelables en créant des grappes industrielles (créneaux d'excellence) pour les technologies vertes et les énergies renouvelables.

2.2. INTENSIFIER LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LEUR ÉLECTRIFICATION

- Adopter un plan québécois intégré de transport collectif afin de fournir aux travailleurs et aux familles les moyens de se déplacer plus facilement, plus rapidement et à moindre coût.
- Viser à doubler l'offre de service de transport collectif dans la région métropolitaine et les centres urbains en dehors de la région métropolitaine.

- Prévoir dans les projets de construction routière urbaine des voies réservées pour le transport collectif et le covoiturage.
- Favoriser l'électrification de nos transports collectifs et des flottes publiques et commerciales de véhicules et renforcer l'industrie des transports terrestres électriques.
- Adopter une écofiscalité des transports qui inclurait des avantages fiscaux sur les titres de transport, pour le covoiturage et pour l'achat de véhicules moins polluants et à faible consommation d'énergie.

2.3. PROTÉGER LA RESSOURCE « EAU » DU QUÉBEC

- Appliquer la Politique nationale de l'eau et reconnaître le fleuve Saint-Laurent comme appartenant au patrimoine collectif des Québécoises et des Québécois.
- Instaurer une politique d'économie d'eau potable.
- Créer un programme de mise à niveau des installations d'assainissement des eaux municipales en commençant d'abord par les équipements situés dans les grandes agglomérations et par ceux situés dans les bassins versants plus vulnérables.

2.4. ADOPTER DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES D'AVANT-GARDE

- S'assurer du respect des règlements environnementaux déjà en vigueur.
- Réviser la Loi sur la qualité de l'environnement et le règlement sur la qualité de l'air.
- Intensifier les efforts de compostage, de récupération et de valorisation des matières résiduelles tout en haussant les droits reliés à l'enfouissement.
- Adopter un plan pour que les aires protégées représentent 12 % de notre territoire dans moins de 10 ans.
- Financer adéquatement les groupes environnementaux.
- Réintégrer dans le parc national du Mont-Orford les 459 hectares qui lui ont été retranchés.

3. SOUTENIR LES FAMILLES

« La famille est au cœur de la vie de la société et le premier lieu de solidarité qui est offert à chaque enfant. C'est à la fois notre présent et notre avenir. Durant toute ma vie, j'ai toujours défendu avec force et conviction l'importance de soutenir les parents et d'appuyer le développement des enfants. Toute ma vie, j'ai défendu l'importance pour les parents de pouvoir passer plus de temps avec leurs enfants et de vivre dans un environnement de qualité. C'est ma façon intime de croire en l'avenir. La politique familiale que nous avons adoptée a redonné confiance aux parents. Aujourd'hui, il faut poursuivre nos efforts.

Pour la petite enfance, notre engagement doit être simple et clair : un enfant, une place. Pour les familles québécoises qui désirent soutenir leurs parents ou grands-parents, ou celles qui ont la charge d'enfants handicapés, il faut aussi nous engager concrètement. Notre devoir est d'offrir des services mieux adaptés et un peu de répit aux proches quand la tâche devient trop lourde. »

Pauline Marois

Entre le travail, les kilomètres de transport en commun ou dans la circulation, les tracas de la vie quotidienne, l'heure d'ouverture et de fermeture de la garderie, les cours des enfants et les activités sportives, les familles ont de moins en moins de temps à consacrer à ceux qui leur sont si chers. Nos familles ont besoin de temps de qualité, de soutien et de services adaptés à leur situation et c'est ce que le Parti Québécois leur propose. Par ailleurs, s'il faut se réjouir de la hausse de la natalité que nous connaissons, il faut reconnaître que nous devons faire davantage pour aider les familles à concrétiser leur désir d'avoir des enfants.

3.1.SOUTENIR LES PARENTS QUI VEULENT DES ENFANTS ET LEUR PERMETTRE DE LES VOIR GRANDIR

- Offrir un meilleur soutien au moment de la naissance.
- Introduire une allocation de soutien à la rentrée scolaire.
- S'assurer que chaque enfant ait sa place dans un service de garde.

- Assurer une offre de services de garde éducatifs suffisante et plus conforme aux besoins des familles.
- Favoriser la présence de services de garde dans divers milieux où le besoin se fait particulièrement sentir (lieux de travail, institutions d'enseignement, milieux communautaires, milieux défavorisés, etc.)
- Assurer une plus grande flexibilité des services de garde : plage horaire de 12 heures dans certains CPE, service de garde pour horaires de travail atypiques (de soir, de nuit, les fins de semaine), service de garde à temps partiel, développement et meilleur soutien des haltes-garderies, services additionnels et services mieux adaptés pour les enfants handicapés.
- Rendre les espaces communautaires, les équipements sportifs et de loisirs plus accessibles aux familles et soutenir les projets d'entraide communautaire.
- Inciter tous les employeurs à instaurer une politique de conciliation famille-travail.
- Créer une banque annuelle de jours de congé pour activité familiale, et ce, tant pour prendre soin de ses enfants que de ses parents.
- Mettre en place des dispositions équitables pour les parents qui adoptent un enfant.
- Assurer un financement adéquat des organismes communautaires pour les familles.
- Soutenir adéquatement les couples ayant recours aux méthodes de procréation assistée ou à l'adoption et rembourser les traitements de l'infertilité par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

3.2. ASSURER LA SÉCURITÉ DES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE

- Favoriser le financement direct aux organismes communautaires des quartiers défavorisés qui font de l'intervention dans les domaines de la criminalité, de la prostitution et de l'itinérance, particulièrement chez les jeunes.
- Soutenir le développement et la réfection d'infrastructures telles que les parcs, piscines, centres sportifs ou bibliothèques dans les quartiers où celles-ci sont insuffisantes ou délabrées.

3.3.AIDER LES FAMILLES À SE DONNER UN TOIT

- Faciliter l'accès à la propriété pour les familles.
- Augmenter le nombre de logements sociaux pour les familles, les aînés et les personnes seules.
- Favoriser l'adaptation d'une résidence en résidence intergénérationnelle.
- Améliorer le programme d'allocation-logement pour les personnes seules.

4. LA SANTÉ, LES SERVICES SOCIAUX, LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET LES AÎNÉS

« Nous avons un bon système de santé, nous y sommes attachés, mais c'est un système très lourd. C'est au système de santé public de s'adapter aux besoins des gens et non l'inverse. Il faut que les malades puissent recevoir les services médicaux dont ils ont besoin dans les délais médicalement requis. Il faut que, partout au Québec, chaque personne puisse trouver un médecin de famille. Les établissements du réseau de la santé doivent assurer à tous l'accessibilité à des soins de qualité quand ils en ont besoin. »

Pauline Marois

Chaque jour, des personnes doivent attendre à la porte d'une clinique médicale pour voir un médecin. De plus, nous savons tous qu'il est bien difficile pour nous ou nos enfants de choisir d'être malade précisément entre 9 heures et 17 heures.

Tout doit commencer par une volonté déterminée du gouvernement à mettre en œuvre une quête permanente de l'amélioration de l'accès au système de santé public. Il faut donner accès plus rapidement à un médecin de famille. Toutes les ressources investies dans notre système public doivent être utilisées à leur maximum afin que chaque Québécois puisse en avoir pour son argent. La médecine à deux vitesses n'est pas une solution acceptable. Personne ne devrait se voir refuser les soins nécessaires à son bien-être ou à sa vie parce qu'il n'a pas la capacité de les payer. Par ailleurs, nous nous opposons à la formule en partenariat public-privé dans le secteur de la santé.

De nombreuses problématiques sociales nous interpellent et il faut leur porter une attention prioritaire. Notre réseau doit mieux répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes âgées. Un effort additionnel doit aussi être consenti aux proches aidants.

4.1. FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE PERSONNE AIT ACCÈS À UN MÉDECIN DE FAMILLE

- Compléter le réseau des Groupe de médecine de famille (GMF).
- Assurer aux GMF l'accès à des ressources de soutien et de professionnels (infirmières, infirmières praticiennes, nutritionnistes, travailleurs sociaux, inhalothérapeutes, etc.). Cela permettra d'assurer une meilleure prise en charge et un suivi adéquat des patients, notamment les personnes atteintes de maladies chroniques.

- Favoriser l'élargissement des heures d'ouverture des GMF, des cliniques réseaux et des CLSC afin d'en améliorer l'accès.
- Valoriser la médecine de famille auprès des étudiants de médecine.
- Soutenir la formation d'équipe de professionnels et de ressources communautaires dédiées à la prévention et au traitement des maladies chroniques.
- Faciliter l'intégration des diplômés étrangers dans le système de santé par le développement de formations d'appoint en partenariat avec les universités, les ordres professionnels et les établissements du réseau.
- Achever l'informatisation du réseau de la santé en développant dans tous les établissements le dossier patient électronique.

4.2. RENFORCER LE SYSTÈME PUBLIC DE SANTÉ

- Abroger dès maintenant les dispositions réglementaires de la loi 33 qui favorisent le développement des cliniques privées.
- Freiner le développement d'assurance privée duplicative et fermer la porte à la mixité de la pratique médicale.
- Responsabiliser davantage les établissements en leur donnant plus de marge de manœuvre et placer les professionnels de la santé au centre des décisions des réseaux locaux de santé.
- Garantir l'accès à des services spécialisés dans des délais médicalement requis grâce à un usage plus performant des blocs opératoires et à l'amélioration des mécanismes d'accès aux services spécialisés comme l'imagerie médicale et les tests de laboratoire.
- Soutenir davantage, avec la collaboration des différents partenaires du milieu et des associations de travailleurs, des projets de réorganisation locale du travail et des services cliniques qui répondent mieux aux besoins des citoyens.
- Lancer un programme de valorisation des professions en santé et en services sociaux afin de favoriser le recrutement, l'attraction et la rétention du personnel et pour faire face au défi du renouvellement de la main-d'œuvre.

4.3. PRIORISER LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ

- Créer un Fonds québécois de la prévention à partir des amendes imposées aux compagnies de tabac.
- Accentuer les programmes de lutte au tabagisme, à la malbouffe, aux drogues, à l'alcool et aux jeux de hasard.
- Encourager la pratique d'activités physiques.
- Mettre en place une véritable politique de prévention en santé mentale.
- Accentuer la prévention du cancer ainsi que la lutte contre le cancer.
- Poursuivre la prévention des infections nosocomiales.
- Donner un meilleur accès aux outils de santé et sécurité au travail pour les travailleurs du Québec.
- Étendre, avec les adaptations nécessaires, l'application de la Loi sur la santé et la sécurité au travail à tous les secteurs d'activité.

4.4. DÉVELOPPER LES SERVICES SOCIAUX ET LA SOLIDARITÉ SOCIALE

- Augmenter les budgets des services aux jeunes et à leur famille.
- Soutenir les jeunes qui quittent les centres jeunesse à l'âge adulte.
- Amener le Québec au nombre des nations industrialisées comptant le moins de pauvreté.
- Lutter contre le phénomène de l'itinérance dans les centres urbains au Québec, particulièrement au centre-ville de Montréal, par l'adoption d'une politique sur l'itinérance.
- Réviser le traitement des pensions alimentaires pour enfants dans diverses lois et programmes à caractère social.
- Procéder à la pleine indexation des prestations d'aide sociale.
- Procéder à une réforme globale du régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels.
- Soutenir le développement de l'économie sociale dans certains secteurs stratégiques et pour certaines clientèles comme celui de l'aide domestique, la culture, les jeunes, les personnes immigrantes, le tourisme social et l'environnement.

- Mettre en œuvre un véritable plan d'accès aux services pour la déficience intellectuelle, les troubles envahissants du développement et la réadaptation physique.

4.5. PERMETTRE AUX AÎNÉS DE DEMEURER LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE À LA MAISON

- Investir davantage dans les soins et le soutien à domicile.
- Mettre en place une politique nationale sur les aînés pour :
 - ✓ Favoriser la coordination des actions au niveau québécois et municipal.
 - ✓ Améliorer la formation des professionnels et du personnel de la santé.
 - ✓ Combattre la pauvreté, particulièrement chez les femmes âgées.
 - ✓ Développer de nouvelles formules d'hébergement (coopératives, etc.).
 - ✓ Lutter contre les abus et la maltraitance dont sont victimes les personnes âgées.
 - ✓ Valoriser les aînés et favoriser leur participation à la vie de leur communauté.
 - ✓ Adopter une politique alimentaire adaptée aux besoins des aînés.
- Adopter des règles fiscales pour soutenir les proches aidants.

5. L'éducation : la clé d'une société gagnante

« La conjoncture peut imposer aux gouvernements d'agir rapidement, avec détermination et force, pour protéger la paix sociale, soutenir l'économie ou faire face à un problème de santé publique. Il y aura toujours des circonstances où un gouvernement n'a pas le droit de se dérober. C'est vrai, mais il faut toujours se souvenir que la plus grande priorité d'une société, son premier devoir, c'est de permettre à chacune et à chacun de se réaliser, c'est de préparer ses enfants à trouver leur place dans un monde ouvert où la compétition est de plus en plus forte. Cette grande priorité qui fera du Québec une société gagnante a un nom : l'éducation. »

Pauline Marois

Primaire et secondaire

Chaque famille doit donner à ses enfants un environnement chaleureux et sécuritaire. Cependant, et même s'il s'agit là du premier milieu d'existence et d'apprentissage de la vie, la famille ne peut tout faire. L'école doit aussi permettre à chaque enfant de découvrir ses talents, d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour s'insérer dans la société et poursuivre sa formation durant sa vie adulte.

L'accès à l'école primaire et secondaire est un droit universel qui n'est pas fondé sur le mérite mais sur la nécessité d'acquérir une formation de base. L'école doit aussi permettre l'égalité des chances et donner à tous la base commune nécessaire à la vie en société. Elle doit permettre à chacune et à chacun de trouver sa façon de réussir.

Le taux de décrochage scolaire au Québec est très préoccupant : 31 % chez les garçons et 20 % chez les filles. Pour les familles, c'est toujours un drame. Pour le Québec, c'est une catastrophe sociale et, les études le démontrent, une catastrophe dont les coûts économiques sont très lourds à porter. Les causes de ce phénomène sont multiples : le désintérêt pour l'école, les problèmes d'organisation interne ou d'encadrement à l'école, le manque de préparation adéquate de nombreux enfants pour affronter cette importante étape de leur vie, la pauvreté de certaines familles, le manque de transport dans certaines régions, la tentation pour les élèves de prendre le chemin de l'emploi en délaissant celui de l'école, le travail à temps partiel qui vient

gruger les heures d'études... les causes sont connues. La clé de la réussite aussi : les intervenants du milieu scolaire doivent se concerter et toute la communauté se mobiliser pour ses enfants.

Par ailleurs, malgré les efforts investis depuis une décennie, les données concernant l'analphabétisme demeurent très préoccupantes. Selon que l'on parle d'analphabétisme total ou fonctionnel, entre 800 000 personnes et 1 300 000 personnes sont concernées.

Collégial et universitaire

Pour grandir, pour se développer, une société a besoin d'institutions d'enseignement de haut niveau, des établissements dont elle doit être fière et qu'elle doit soutenir. Dans le contexte d'une société où le principal atout est le savoir, l'importance du rôle de ces institutions est multipliée comme jamais dans notre histoire.

Les cégeps et les universités sont essentiels pour que les Québécoises et Québécois puissent avoir accès aux savoirs, trouver le complément de formation dont ils ont besoin ou se donner les outils pour construire la science de demain. Il faut donc s'assurer que l'accès à ces établissements soit le plus large possible. C'est à travers les programmes collégiaux et universitaires que se transmettent les connaissances de pointe aux générations montantes et que se tissent les réseaux qui permettront à notre économie et notre société d'être en contact avec le monde de demain.

5.1. AGIR POUR QUE TOUS NOS ENFANTS RÉUSSISSENT À L'ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE

- Valoriser l'école publique, partout au Québec, en privilégiant son financement afin qu'elle offre un encadrement de haute qualité et un environnement stimulant et sécuritaire pour nos enfants.
- Diminuer le nombre d'élèves par classe, au primaire comme au premier cycle du secondaire, dans les écoles en milieu défavorisé ou dans les endroits où le nombre d'étudiants en difficulté est élevé.
- Améliorer l'encadrement des étudiants à partir du premier cycle du secondaire.
- Faire de l'école un milieu de vie après les heures d'enseignement en organisant des activités académiques, sportives et culturelles ou de formation qui seront plus attrayantes que la rue.

- Édicter de réelles conditions d'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage afin d'assurer un équilibre entre la capacité d'accueil des classes et les droits de ces enfants.
- Dépister, dès la petite enfance, les élèves les plus susceptibles de manifester des difficultés d'apprentissage et favoriser, particulièrement dans ces cas, la concertation entre les services de garde à l'enfance, les services sociaux et les écoles primaires.
- Valoriser l'autonomie et l'implication professionnelle des enseignants et la profession d'enseignant, notamment au niveau secondaire et dans les régions qui éprouvent des problèmes de recrutement.

5.2. AGIR POUR QUE NOS ADOLESCENTS ET LES JEUNES ADULTES NE DÉCROCHENT PAS DE L'ÉCOLE

- Élaborer un plan d'action national de lutte au décrochage et donner au milieu de l'éducation et aux communautés les moyens de se concerter et de se mobiliser pour mettre en place des mesures de soutien à l'école et dans le milieu de vie de l'enfant.
- Développer des formules de formation impliquant davantage le milieu de travail et développer des modèles d'alternance travail/études dans le cadre d'apprentissage ou d'une formation.
- Encadrer l'emploi étudiant afin que le temps de travail demandé par les employeurs respecte le temps requis pour les apprentissages, le rythme de vie scolaire et le désir des étudiants.

5.3. LUTTER CONTRE L'ANALPHABÉTISME

- Revoir la formule de financement des programmes d'alphabétisation pour s'assurer que les fonds nécessaires y soient dédiés au sein des commissions scolaires.
- Augmenter sensiblement le financement des groupes d'alphabétisation en leur garantissant le financement des projets sur plusieurs années.

5.4. FACILITER L'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

- Réinvestir de façon significative dans l'enseignement supérieur.

- Organiser, dès le début d'un premier mandat, un sommet québécois sur le financement des études postsecondaires et geler les frais de scolarité jusqu'à sa tenue.
- Offrir la possibilité à chaque étudiant de payer l'ensemble de ses frais de scolarité (droits de scolarité et tous les autres types de frais assumés par les étudiants) à chaque session ou d'en reporter le paiement à la suite de ses études lorsque son revenu sera suffisant.
- Réformer l'aide financière aux études, notamment en l'indexant au coût de la vie.
- Réviser et modifier la structure de financement des institutions d'enseignement postsecondaires situées en région afin de tenir compte de la réalité démographique et de notre volonté d'assurer la vitalité de l'enseignement postsecondaire, et ce, en misant sur l'utilisation des nouvelles technologies.
- Offrir un soutien financier et stratégique à l'accueil des étudiants internationaux en région.

- Outiller les universités afin qu'elles puissent attirer une masse critique d'étudiants internationaux en coordonnant, par exemple, la stratégie de recrutement des universités avec les politiques d'immigration et d'intégration du Québec et en demandant aux délégations du Québec d'appuyer davantage le recrutement universitaire à l'étranger.

6. LA DÉTERMINATION D'UN GOUVERNEMENT SOUVERAINISTE : FAIRE PROGRESSER LA NATION QUÉBÉCOISE

« La souveraineté du Québec est l'objectif premier du Parti Québécois. Le Parti Québécois continuera à faire la promotion de la souveraineté car la souveraineté c'est avoir le dernier mot sur notre avenir.

Il y a une chose dont toutes les Québécoises et tous les Québécois n'ont jamais douté, c'est qu'ils forment une nation. Et on ne gouverne pas une nation comme on gouverne une province. Une nation doit pouvoir agir pour préserver ses intérêts supérieurs et promouvoir les projets essentiels à son développement. Le Québec doit pouvoir agir sur son avenir et gagner en liberté. Le Québec ne peut se satisfaire des pouvoirs qui sont les siens car dans un État fédéral qui, lui, va en se centralisant, cela revient à reculer. Ce sont les victoires et les réussites du Québec qui font avancer le projet souverainiste. Voilà pourquoi un gouvernement du Parti Québécois s'engage à faire progresser le Québec. »

Pauline Marois

Le Parti Québécois gouvernera le Québec comme une nation. Cela signifie que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour protéger l'identité québécoise et nous investir pleinement dans tous nos champs de responsabilité afin de faire progresser le Québec.

Le Québec forme une nation et est animé d'une culture qui lui est propre. Notre culture colore tous les aspects de la vie de chacun d'entre nous; son espace, son temps, sa langue, son corps, son esprit et même son âme. La culture consiste aussi en l'occupation de notre espace géographique, historique, linguistique et social. Il s'agit donc d'une préoccupation qui englobe entièrement notre identité. La culture doit s'affirmer. Nos artistes et nos créateurs l'animent et la font rayonner à travers le monde. Une culture qui ne s'incarne pas disparaît.

Il y a trois engagements fondamentaux que le Parti Québécois est le seul à pouvoir prendre :

- Nous gouvernerons le Québec comme des souverainistes en occupant la totalité des champs de compétence que nous reconnaît le cadre juridique actuel.
- Nous défendrons les intérêts et les valeurs du peuple québécois dans tous les domaines et à toutes les tribunes auxquelles nous avons accès; nous n'accepterons jamais que des projets essentiels à l'avenir de notre nation soient bloqués en raison du refus d'agir du gouvernement fédéral.
- Nous ne renoncerons jamais au droit absolu et inaliénable du peuple québécois à décider librement de son destin, à son droit d'accéder à la souveraineté politique au moment où il le choisira démocratiquement.

Afin d'assurer la défense des intérêts des Québécoises et Québécois, de protéger l'avenir de la nation québécoise comme nation francophone des Amériques et de permettre au Québec de donner sa pleine mesure en regard de ses valeurs, ici et dans le monde, le Parti Québécois va :

6.1. ADOPTER UNE CONSTITUTION ET INSTITUER UNE CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE

- Faire adopter une constitution québécoise par l'Assemblée nationale. Cette constitution énoncera notamment les valeurs fondamentales sur lesquelles est fondée la nation québécoise. Elle instituera une citoyenneté québécoise définie dans une loi, enchâssera les droits et libertés de la personne et les droits linguistiques fondamentaux, décrira les institutions parlementaires, gouvernementales et judiciaires du Québec, prévoira sa révision et assurera sa suprématie.

6.2. FAIRE PROGRESSER LA NATION QUÉBÉCOISE

- Défendre la souveraineté législative exclusive du Québec dans ses champs de compétence.
- Se battre pour récupérer tous les pouvoirs que les Québécois considèrent comme essentiels pour préserver leur identité, continuer à défendre leurs intérêts et assurer leur avenir : la langue, l'immigration, la culture, les communications et les relations internationales reliées à nos champs de compétence.
- Mettre un terme aux empiètements répétés du fédéral et réclamer les points d'impôts qui s'ensuivent.
- Prendre l'initiative dans des domaines de juridictions partagées.

- Mettre fin au prétendu pouvoir fédéral de dépenser.

6.3. RENFORCER LE STATUT DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Modifier la Charte de la langue française
 - ✓ S'assurer de l'utilisation du français comme langue de l'administration dans les relations de l'État avec les entreprises et les citoyens.

- ✓ Mettre en place des mesures spécifiques pour franciser les entreprises et commerces (1 à 50 employés) en tenant d'abord compte de certains critères comme le nombre d'employés et leurs liens directs avec les consommateurs. Afin d'aider les entreprises et commerces dans ces démarches, des mesures fiscales incitatives seront mises en place.
- ✓ Exiger de tout employeur dont les conditions d'embauche pour un emploi demandent la connaissance d'une autre langue de démontrer la nécessité de cette connaissance pour occuper l'emploi.
- Donner plus de pouvoirs à l'Office québécois de la langue française et tous les moyens nécessaires pour faire appliquer la loi.

6.4. PLACER LES ARTS ET LA CULTURE AU CŒUR DE NOTRE PROJET

- Rapatrier d'Ottawa les compétences, les budgets et les fonctionnaires associés à la culture et aux communications. Les lois et les institutions fédérales sont insensibles à l'identité culturelle spécifique québécoise et il revient au Québec d'administrer pleinement ce domaine vital pour la nation québécoise.
- Marier culture et éducation.
 - ✓ Renforcer les partenariats entre les ministères de l'Éducation et de la Culture.
 - ✓ Faire des institutions scolaires un lieu privilégié d'apprentissage de la culture, de coordination et d'organisation d'activités de fréquentation des arts de la scène en contexte professionnel et autres sorties culturelles.
 - ✓ S'assurer de la fréquentation pour les élèves de niveau primaire et secondaire d'activités culturelles extérieures à leur milieu scolaire.
 - ✓ Intégrer graduellement des artistes formés professionnellement ou reconnus comme tels dans toutes les écoles de niveau primaire et secondaire.
 - ✓ Permettre à Télé-Québec, la seule télévision publique ayant une mission éducative et culturelle, d'accroître sa capacité de production en région et ses liens avec le réseau de l'éducation.
- Soutenir davantage les artistes et les institutions culturelles, notamment en région.
 - ✓ Augmenter graduellement, en fixant certaines cibles, le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).
 - ✓ Appuyer les réseaux actuels afin d'accélérer la circulation nationale et régionale des œuvres et des artistes.

- ✓ Favoriser le soutien public aux créateurs, aux artistes, aux producteurs et aux diffuseurs culturels.
 - ✓ Favoriser « l'occupation culturelle » du territoire en s'assurant que toutes les MRC et leurs municipalités aient une politique culturelle.
 - ✓ Accélérer les travaux relatifs à l'amélioration de la condition socio-économique des artistes.
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel.
 - ✓ Adopter une loi sur le patrimoine culturel du Québec visant à sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel du Québec.
 - ✓ Élargir la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'ensemble des constructions financées par des fonds publics (constructions municipales, infrastructures routières et énergétiques).
 - Accentuer le rayonnement culturel et la présence de nos artistes à l'étranger.
 - ✓ Soutenir le rayonnement international des œuvres et productions, en particulier les tournées internationales.
 - ✓ Œuvrer à l'adoption d'une convention sur la protection et la promotion de la diversité linguistique en élaborant un plan d'alliances stratégiques avec la Francophonie internationale, les pays latins et les autres nations préoccupées par cet enjeu.
 - ✓ Mettre en œuvre la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

6.5. ASSURER LA PLEINE INTÉGRATION DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC

- Conclure avec les personnes qui s'établissent au Québec un contrat d'intégration afin de favoriser leur intégration à la vie québécoise.
- Offrir à tout nouvel arrivant l'accès aux ressources nécessaires pour apprendre le français dès son arrivée au Québec.
- Faire de l'apprentissage de la langue française un droit pour les nouveaux arrivants et prendre les moyens appropriés pour y parvenir.
- Faciliter l'accès au travail des immigrants et leur répartition sur l'ensemble du Québec.
 - ✓ Favoriser la reconnaissance des diplômes des nouveaux arrivants.
 - ✓ Instituer des passerelles permettant aux professionnels de pratiquer leur profession au Québec (formation d'appoint, etc.).
 - ✓ Favoriser l'embauche de Québécoises et Québécois issus de l'immigration dans la fonction publique québécoise et les sociétés d'État.

- ✓ Rendre accessibles dans tout le Québec des programmes de mentorat destinés à l'insertion professionnelle des travailleurs issus de l'immigration ainsi qu'à la prévention du décrochage scolaire des jeunes issus de l'immigration.
- Encourager les projets d'action communautaire et intercommunautaire en particulier pour les femmes et les jeunes immigrants.

6.6. LUTTER CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION

- Adopter une politique de lutte contre le racisme et la discrimination.

6.7. CONSOLIDER L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE NATIONALE

- Scinder l'enseignement de l'histoire et de l'« éducation à la citoyenneté » et réintégrer la nation québécoise comme sujet historique dans les cours d'histoire du Québec des écoles québécoises.

6.8. OUVRIR LE DIALOGUE DE NATION À NATION AVEC LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUITS

- Créer une Commission parlementaire permanente sur le dialogue entre le Québec et les Premières Nations et les Inuits. Cette commission aurait pour mandat d'étudier tout projet de loi ayant une incidence sur les Premières Nations et la nation inuite.
- Mettre sur pied l'Assemblée des Nations, un forum parlementaire permanent composé de représentants de l'Assemblée nationale et des instances des Premières Nations et de la nation inuite. Cette instance aurait notamment pour mandat d'assurer un dialogue permanent entre les représentants politiques du Québec et des Premières Nations et de la nation inuite, particulièrement à l'égard des dispositions de la Constitution québécoise les concernant ainsi que dans la mise en œuvre de la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones.
- Associer les Premières Nations et les Inuits au processus de décentralisation régionale afin d'assurer la conciliation entre les gouvernements régionaux et les gouvernements des Premières nations et des Inuits.

6.9. INTENSIFIER NOS RELATIONS INTERNATIONALES

- Augmenter la contribution du Québec dans la Francophonie.
 - ✓ Accorder une véritable attention à la promotion du français comme langue internationale et s'offrir les moyens nécessaires pour mener à bien nos activités de coopération avec les pays francophones en développement. Le Québec appuiera de manière significative

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et ses opérateurs, tout spécialement TV5.

- Accorder une plus grande importance aux forums internationaux.
 - ✓ Exiger la constitutionnalisation de la présence du Québec dans les forums où les matières de sa compétence sont traitées (UNESCO, OIT).
 - ✓ Augmenter la présence du Québec auprès des institutions de la Communauté européenne et auprès de l'OCDE.
- Intensifier nos relations bilatérales.
 - ✓ Renforcer la présence du Québec dans les pays où nos intérêts économiques, politiques ou en matière d'immigration sont en jeu, notamment dans l'espace francophone.
- Faire du réseautage un outil privilégié de notre présence sur la scène internationale.
 - ✓ Appuyer les réseaux universitaires (AIEQ), les réseaux culturels (diplomatie culturelle) et les réseaux d'affaires.
 - ✓ Replacer toutes les relations internationales, y compris le commerce extérieur et la coopération scientifique et technologique, sous une même autorité.
- Faire la promotion de l'excellence et développer l'expertise québécoise en matière de relations internationales.
 - ✓ Appuyer les chaires, instituts et centres de recherche.
 - ✓ Ranimer et actualiser le projet d'Observatoire de la mondialisation.

ANNEXE

PENSER L'AVENIR

Un gouvernement efficace et véritablement au service des Québécoises et des Québécois.

« Les sociétés de la taille du Québec ont montré qu'il est possible de gagner si nous apprenons à partager, si nous apprenons à gouverner ensemble, si nous apprenons à penser l'avenir. Au cours des dernières années, le gouvernement Charest a écarté la voie du dialogue et de la concertation entre les partenaires sociaux. Il s'est privé de la collaboration de celles et ceux qui permettront au Québec de gagner. Nous ne ferons pas la même erreur. Le gouvernement du Québec a le devoir de mobiliser tous les talents et tous les acteurs sociaux et économiques. »

Pauline Marois

Rénover la social-démocratie

Le Parti Québécois a toujours été le porteur de notre volonté de construire une société plus juste. Pour que la social-démocratie ait un sens, la justice ne suffit pas. La société doit aussi être plus humaine. Les personnes doivent être au centre des préoccupations et des décisions de l'État. Cela ne sera pas possible sans rapprocher la gestion des services des citoyens et des communautés. Rénover la social-démocratie, c'est d'abord mieux gouverner, faire en sorte que les responsabilités soient clairement définies. C'est nous assurer que la personne qui fait appel aux services publics ne se fasse pas renvoyer d'une porte à l'autre sans trouver de réponse.

Pour que chacun puisse s'y retrouver, il faut que les structures de l'État soient beaucoup plus simples. Il faut débureaucratiser, simplifier les étapes, alléger les organigrammes, assouplir la production des services. Il faut repenser le fonctionnement de l'État en partant des besoins des citoyens et en utilisant au maximum les nouvelles technologies à notre disposition. Notre gouvernement pratiquera l'ouverture et adoptera des façons de faire qui répondent aux demandes des personnes et des entreprises.

Nous devons prendre acte de la crise de confiance de la population à l'égard des services publics. Les difficultés largement documentées de nos réseaux publics, comme l'attente inadmissible dans notre système de santé, le

décrochage scolaire persistant et les dépassements de coûts de certains projets, minent la confiance de nos concitoyens dans la capacité de l'État d'accomplir ses tâches. Il faudra offrir à nos concitoyens des garanties quant à l'utilisation efficace et responsable de leurs impôts et taxes.

Une véritable culture des résultats doit être instaurée dans nos réseaux publics. Cela n'est possible que par une évaluation rigoureuse et transparente de la qualité et de l'efficacité des services publics. L'efficacité doit se mettre au service de la solidarité. L'État pourra difficilement agir sur les défis réels de la société québécoise si la population doute de sa capacité à bien mener ses interventions.

Faire gagner la solidarité contre la démagogie

Partout dans le monde, on envie le climat de paix sociale qui règne ici, on apprécie que notre société soit accueillante et que les gens, quelle que soit leur richesse, soient capables de se parler et de s'entraider. Derrière ces réalités, il y a un pacte social qui nous unit et qui est menacé par la crise actuelle et par l'absence de vision du gouvernement Charest. L'esprit de solidarité qui nous anime est menacé si nous ne parvenons pas à créer plus de richesse et à partager celle-ci, si nous ne renouvelons pas le contrat entre les citoyens et la communauté. Il doit être clair que nous avons des devoirs envers chacun et que chacun a des devoirs envers la communauté.

Les nostalgiques du passé, ceux qui préconisent la règle du « chacun pour soi », s'en prennent aux gestes de solidarité qui expriment certaines de nos valeurs les plus importantes. Nos valeurs sont claires. Ce n'est pas en continuant à tolérer la croissance des écarts de richesse entre les plus riches et les plus pauvres que nous progresserons. Ce n'est pas en laminant les services gouvernementaux que nous gagnerons. Il faut réformer l'État pour qu'il soit plus efficace et plus humain. Il ne faut pas l'abolir.

Construire une démocratie plus vivante

Un grand nombre de Québécoises et de Québécois, à titre individuel, au sein de groupes sociaux ou dans les organisations de travailleuses et de travailleurs désirent s'engager et participer activement à la vie démocratique et à la conception et la mise en œuvre de projets novateurs. Dès l'élection d'un gouvernement du Parti Québécois, nous mettrons en place des réseaux d'innovation dans tout le Québec. Il faut favoriser la créativité et non l'écraser. Il faut permettre et encourager les initiatives pour concevoir et contrôler la mise en œuvre de projets de développement et de nouvelles façons de dispenser les services gouvernementaux. De plus, nous proposerons une politique générale de mise en marche des grands projets qui comprendra un processus clair que l'État devra respecter sans tricher. C'est la meilleure façon d'éviter les situations de blocage et de faciliter la participation des citoyens aux débats qui, très souvent, concernent leur vie quotidienne.

Penser l'avenir

Le Québec a besoin d'un gouvernement qui, sans délais, va au plus pressé pour atténuer les effets de la crise qui secoue le monde, d'un gouvernement sensible aux préoccupations des femmes et des hommes qui veulent bâtir ici une société plus riche et plus humaine.

Le Québec a besoin d'un gouvernement qui remet le Québec en marche, qui a une vision claire de ce qu'il faut faire pour créer la richesse nécessaire pour combattre la pauvreté et être en mesure d'offrir des services publics de qualité.

Le Québec a besoin d'un gouvernement qui ambitionne que nous soyons maîtres chez nous.